

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 145 (2014)

Artikel: Les stalles gothiques (vers 1426)
Autor: Schätti, Nicolas / Veuillet, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES STALLES GOTHIQUES (VERS 1426)

Nicolas Schätti et Claude Veuillet

Du mobilier liturgique en bois de l'ancienne église médiévale subsistent quatre rangées de stalles gothiques qui comprennent en tout vingt-quatre sièges à formes. Deux d'entre elles, comptant chacune six stalles hautes et basses, se trouvent situées devant l'entrée de la chapelle de Juys; elles ont perdu leurs dorsaux, à l'exception d'un seul aujourd'hui déposé au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (FIG. 125-126)⁴⁰². De part et d'autre de l'avant-chœur sont placés deux groupes de sept et cinq places. Ces dernières qui font aujourd'hui office de stalles basses constituaient à l'origine des sièges de stalles hautes.

La provenance locale de l'ensemble, sculpté vers 1426⁴⁰³, est attestée par les doubles écus armoriés du prieuré⁴⁰⁴ et de Jean de Seyssel (1382-1432) qui ornent les jouées hautes et certaines jouées basses. Leur construction s'inscrit dans une série de mesures prises par ce prieur pour asseoir les droits du monastère et réorganiser la vie religieuse. Sa volonté de réforme monastique se matérialisa dans le renouvellement du chœur conventuel, une pratique relativement courante à la fin du Moyen Âge⁴⁰⁵.

1 | HISTORIQUE

Les stalles constituent les vestiges d'un ou de plusieurs ensembles. Cités en 1748 pour la première fois⁴⁰⁶, les «bancs à formes» médiévaux furent transformés à plusieurs reprises pour être adaptés aux exigences du culte. L'iconoclasme protestant s'attaqua aux statues, probablement des saints, qui ornaient les arcs ouverts dans les jouées hautes (FIG. 125) et, si les miséricordes furent conservées, la quasi-totalité des appuie-main figurés ont été sciés, peut-être simplement par commodité (FIG. 126). Durant la période bernoise, les stalles furent adaptées à l'occasion de réaménagements entrepris dans le temple⁴⁰⁷. Enfin, à l'époque

contemporaine, elles furent rénovées avec plus ou moins de bonheur, une première fois à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, puis, à nouveau, dans les années 1970⁴⁰⁸ (FIG. 157).

Les premières photographies (FIG. 126 ET 128-130) des stalles prises en 1899 montrent six ensembles subsistants mais qui étaient pour une part déjà fortement remaniés: une rangée de sept stalles hautes, un banc à trois places sans accotoir appelé communément la «chaise du prieur», trois rangées de cinq et une de six stalles basses, en tout vingt-huit sièges à forme et dix dorsaux. En 1905, ce mobilier est évacué de l'église pour permettre la fouille de l'église; il est systématiquement relevé en 1910 par Georges Balocchi⁴⁰⁹ (FIG. 129), avant d'être l'objet d'une restauration par les ébénistes Jeanrenaud et Matthey, puis, de 1912 à 1914, par les sculpteurs Pierre Sartori et surtout Arthur Battilotti. Tous les ajouts postérieurs au Moyen Âge furent alors écartés. La «chaise du prieur» qui associait deux jouées hautes et trois dorsaux médiévaux – aujourd'hui perdus – à des boiseries du XVII^e siècle ainsi qu'une rangée de cinq stalles basses ont été démantelées pour permettre une restitution partielle de ce que l'on supposait être un état homogène plus conforme aux dispositions originelles. Une rangée double de sept stalles hautes et basses ainsi que deux rangées de six et cinq stalles basses ont ainsi été recréées.

Des transformations dommageables intervinrent entre 1971 et en 1975⁴¹⁰, fondées sur des analyses matérielles erronées⁴¹¹. La méprise principale fut l'identification des dorsaux subsistants avec des boiseries du XIX^e siècle et qui furent à ce titre détruits, à l'exception d'un seul que la récente analyse dendrochronologique a pu dater du XV^e siècle! Une autre confusion fut l'interprétation d'un aboutement (raccord entre deux pièces pour les prolonger)⁴¹² comme étant une extrémité d'accotoir, ce qui, croyait-on, permettait de définir la largeur initiale des rangées. Les dimensions de celles-ci furent alors modifiées et deux rangées



FIG. 125

Vue d'ensemble des stalles, vers 1426

basses placées de part et d'autre de l'avant-chœur où elles purent désormais être utilisées lors des offices. Enfin, certaines mesures prises alors causèrent des atteintes non négligeables à la substance de nombreuses pièces (entaillage de toutes les parcloises et ressemelage peu précautionneux des parties basses, notamment). La disposition actuelle des stalles résulte de ces interventions pour une bonne part irréversibles⁴¹³.

2 | LES DISPOSITIONS MÉDIÉVALES

L'état du mobilier ne permet plus de définir le nombre exact de sièges à l'origine, l'organisation et la disposition des rangées et leur typologie (nombre de places et de rangées, existence de passages, présence de retours, ...). En effet, le sectionnement de tous les accotoirs et des supports de sièges après la Réforme compromet définitivement la possibilité de définir les dimensions de l'ensemble gothique. La coïncidence remarquée en 1975 entre la largeur de la rangée de sept places et les dimensions de l'entrecolonnement de l'avant-chœur est sans doute fortuite. Avec la construction du chevet gothique à la fin du XIII^e siècle, l'avant-chœur a perdu une partie de sa fonction liturgique au profit du nouveau sanctuaire. S'il est possible qu'il ait reçu des sièges, par exemple ceux des célébrants, il n'offrait pas suffisamment de place à une communauté monastique d'une vingtaine de religieux comme celle de Romainmôtier. Le nombre de places d'un chœur liturgique de la fin du Moyen Âge était, en effet, toujours nettement supérieur au nombre d'ecclésiastiques présents en permanence aux offices.

À Romainmôtier, il faut compter avec une cinquantaine de stalles médiévales au minimum, probablement disposées sur deux rangées et dotées de retours⁴¹⁴. L'attestation archéologique

d'un mur transversal, situé entre la troisième et la quatrième travée de la nef, et l'existence de fortes entailles dans les bases des piliers au même endroit fournit un indice sur l'emplacement probable du chœur liturgique de l'église à la fin du Moyen Âge⁴¹⁵. L'édification de ce chancel n'est pas datée, mais on peut supposer qu'elle remonte au plus tard à la réorganisation de l'espace liturgique de l'église dans la seconde moitié du XIII^e siècle, dont témoigne l'édification d'un porche, la création de nouvelles peintures décoratives à doubles faux-joints rouges qui couvrent l'ensemble des parois et des voûtes de la priorale, enfin, l'agrandissement du sanctuaire et de la chapelle adjacente méridionale. À Cluny et dans d'autres monastères de l'Ordre comme Souvigny de tels chancels isolant les moines des laïcs sont édifiés dans la première moitié du XII^e siècle déjà⁴¹⁶. Une première série de stalles a donc pu être créée dans les années 1280, période pendant laquelle on assiste aussi à une augmentation notable des effectifs monastiques, qui se montent à près de 30 religieux à leur maximum en 1289⁴¹⁷. Il n'est pas possible de déterminer dans quelle mesure, l'achèvement du mobilier a été atteint par le double incendie de la fin du XIII^e siècle. On peut néanmoins penser que l'ensemble du XV^e siècle reprit le même emplacement que le précédent, en s'appuyant sur le mur de chancel, même si, comme à l'abbaye cistercienne de Hauterive (dernier quart du XV^e siècle)⁴¹⁸, les stalles auraient pu se prolonger en direction du chœur, en occupant une partie de la croisée du transept.

3 | TYPOLOGIE ET STYLE

Dans l'ensemble conservé, on peut isoler, du point de vue typologique, les cinq stalles de l'avant-chœur, aux formes simplifiées du reste du mobilier. Cette rangée se distingue notamment par des profils moins accusés, des têtes d'accotoirs arrondies et

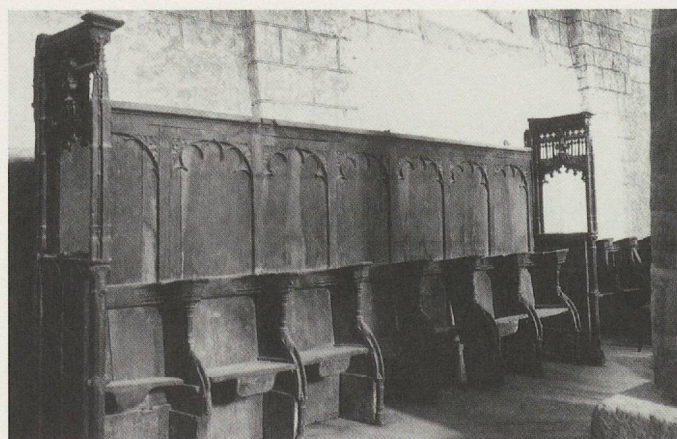


FIG. 126

Tout comme la «chaise du prieur», une rangée de stalles hautes conservait des dorsaux aujourd'hui perdus, état en 1899



FIG. 127

Détail d'une miséricorde

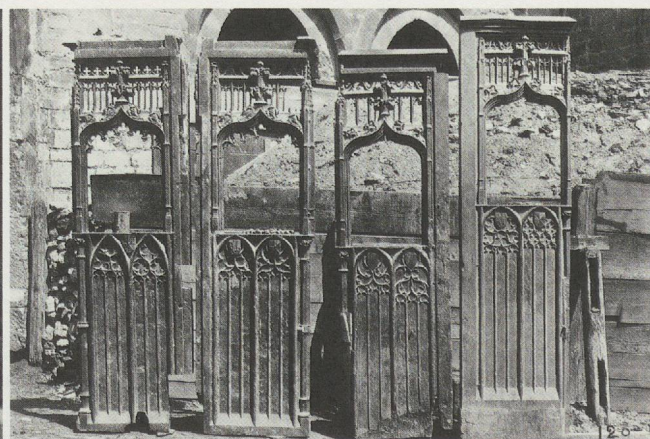


FIG. 128

Jouées des stalles au moment de la restauration 1899-1915

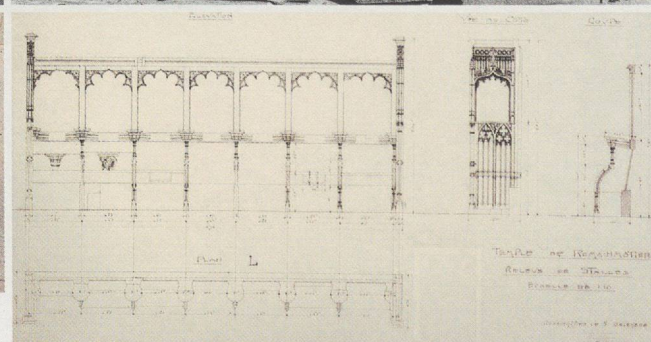


FIG. 129

Exemple de relevé des stalles par Georges Balocchi, 1910

non-polygonales, et des appuis-main à simples volutes, non figurés. L'analyse dendrochronologique a par ailleurs montré que leurs bois, bien que contemporains, n'étaient pas issus du même milieu écologique que ceux des autres rangées.

Faut-il pour autant en conclure à l'existence de vestiges de deux ensembles distincts, par exemple ceux de l'église conventuelle et de la paroissiale de Romainmôtier, voire d'un lieu de culte secondaire, comme la chapelle Notre-Dame, de plan cruciforme ? L'hypothèse est certes plausible car les récupérations et regroupements de mobilier provenant d'édifices détruits ou désaffectés sont bien attestés au XVI^e siècle⁴¹⁹. L'existence d'ensembles multiples peut être déduite de la mention d'un « maître des formes de Romainmôtier », qui est sollicité en 1521 pour réaliser les stalles de l'église Saint-Laurent d'Estavayer-le-Lac⁴²⁰, mais qui n'a cependant laissé aucune trace de son œuvre. Comme la datation des bois de toutes les rangées de stalles de Romainmôtier est homogène, il paraît vraisemblable qu'il s'agisse cependant d'une collaboration entre deux ateliers qui ont été appelés à réaliser le même ensemble mais qui n'ont pas cherché à harmoniser leur œuvre entre eux⁴²¹.

D'une manière plus générale, la forme et le décor des dorsaux, à grandes arcades aveugles, apparentent les stalles de Romainmôtier aux ensembles des XIII^e-XIV^e siècles. On retrouve ainsi ce vocabulaire sur les stalles de la cathédrale de Lausanne, dès le dernier quart du XIII^e siècle, puis sur celles de l'ancienne église conventuelle Saint-François de Lausanne (FIG. 131), ou encore sur l'ensemble de l'abbatiale de Baume-les-Messieurs conservé depuis 1752 à Clairvaux-les-Lacs (avant 1431)⁴²². Ce type de dorsaux sera concurrencé dès le second quart du XV^e siècle par une nouvelle forme qui connaîtra un grand succès dans tous les territoires placés dans l'orbite de la Maison de Savoie : les stalles à dorsaux sculptés en bas-relief de figures

représentées en pied, dont les plus anciens exemples sont conservés à Genève (cathédrale Saint-Pierre et temple de Saint-Gervais, vers 1440-1445)⁴²³.

L'ancien type se maintiendra cependant, comme au temple de Lutry (stalles du chœur, avant 1468)⁴²⁴. De même, les parcloles présentent une tripartition caractéristique des parcloles antérieures à la fin du XV^e siècle (colonnnette engagée supérieure, appuie-main et moulure jusqu'à la battue, colonnette engagée inférieure)⁴²⁵.

En revanche, pour ce qui est de la sculpture, Romainmôtier est l'un des premiers ensembles conservés dans la région où le vocabulaire flamboyant est utilisé de manière aussi systématique : arcs en accolade, remplages aveugles à mouchettes et soufflets, développement des ornements végétaux, crochets et fleurons, aux profils refouillés. La perte des statues des jouées est partiellement compensée par l'existence des miséricordes. Pour les plus originales d'entre elles, elles témoignent de l'habileté d'un atelier capable de créer, notamment par des déformations aux contours sinueux, de multiples variations dans un genre qui est par nature très stéréotypé (FIG. 127).

Les quatre rangées de stalles de Romainmôtier témoignent ainsi de l'arrivée d'un troisième atelier de sculpteurs de qualité au bord du Nozon, après l'équipe de Guillaume de Calesio à la fin du XIV^e siècle puis les artistes proches de Jean Prindale, dans les années 1410-1415.

Son langage puissant, même s'il reste empreint des manières du gothique international, le distingue très nettement du style plus raffiné des maîtres du tombeau de Seyssel. Avec eux, les sculpteurs des stalles partagent une parfaite maîtrise du vocabulaire flamboyant, alors encore précoce en Pays de Vaud. On peut soupçonner qu'il s'agissait d'un atelier venu de Franche-Comté voisine.

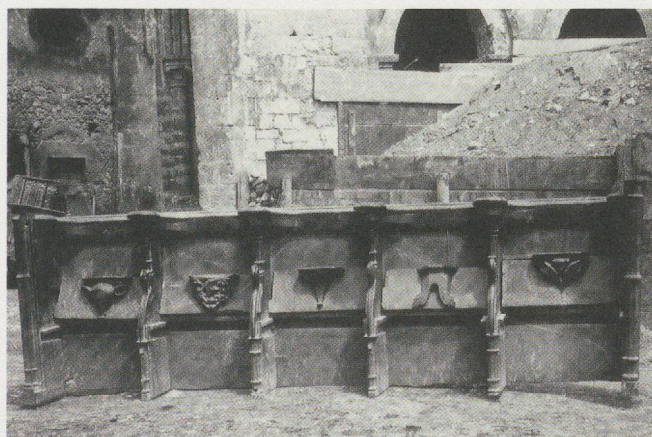


FIG. 130

—
Stalles basses au moment
de la restauration 1899-1915

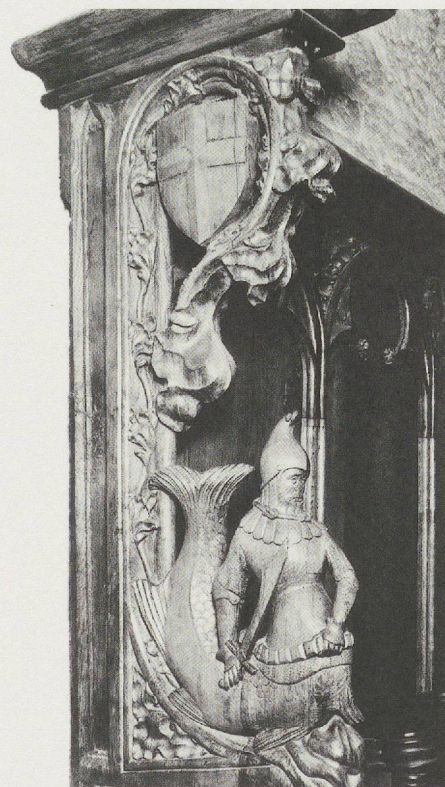


FIG. 131

—
Jouée des stalles de l'église
de Saint-François à Lausanne
datées de 1387